



# Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

**8813<sup>e</sup>** séance

Mercredi 7 juillet 2021, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. de Rivière . . . . .	(France)
<i>Membres :</i>	Chine . . . . .	M. Dai Bing
	Estonie . . . . .	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Mills
	Fédération de Russie . . . . .	M. Repkina
	Inde . . . . .	M. Raguttahalli
	Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Byrne Nason
	Kenya . . . . .	M. Kimani
	Mexique . . . . .	M <sup>me</sup> Buenrostro Massieu
	Niger . . . . .	M. Abarry
	Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Roscoe
	Saint-Vincent-et-les Grenadines . . . . .	M <sup>me</sup> DeShong
	Tunisie . . . . .	M. Ladeb
	Viet Nam . . . . .	M. Pham

## Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2021/587)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Expression de condoléances à la suite du décès du Président d'Haïti**

**Le Président** : Au seuil de la présente séance, je voudrais, au nom des membres du Conseil de sécurité, exprimer notre tristesse à la suite du décès de S. E. M. Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti. Les membres du Conseil se disent profondément choqués par l'assassinat du Président Moïse, survenu plus tôt dans la journée à Port-au-Prince, et préoccupés par le sort de la Première Dame, Martine Moïse, qui a également été blessée par balle dans l'attentat. Les membres du Conseil expriment leur profonde sympathie à la famille du Président, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple haïtiens.

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation concernant la République démocratique du Congo**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2021/587)**

**Le Président** : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenantes suivantes à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; et M<sup>me</sup> Ritha Kibambe, Directrice adjointe du Laboratoire de biologie médicale de la clinique Ngaliema à Kinshasa.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le rapport du Secrétaire général sur la mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, publié sous la cote S/2021/587.

Je donne à présent la parole à M<sup>me</sup> Keita.

**M<sup>me</sup> Keita** : Je remercie le Conseil de sécurité de m'avoir accordé l'occasion de m'adresser à lui aujourd'hui, afin de présenter le rapport du Secrétaire général (S/2021/587) sur les activités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de donner un aperçu de la situation actuelle en République démocratique du Congo. Je reste convaincue que, malgré les graves défis politiques, sécuritaires, humanitaires et de développement, les opportunités dont j'ai parlé lors de mon dernier exposé fin mars (voir S/2021/316) restent toujours valables.

Ce qui relie clairement le travail à accomplir pour la stabilisation politique et sécuritaire du pays, et le départ ultime de la MONUSCO, c'est le plan d'action du Gouvernement. Il comprend des éléments concernant la protection des civils et la neutralisation des groupes armés, un nouveau programme de désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et stabilisation – avec pour nouveau sigle PDDRCS –, et l'engagement d'organiser des élections nationales et locales en 2023.

Le plan d'action qui a été adopté par l'Assemblée nationale le 26 avril, a également marqué l'investiture du nouveau Gouvernement du Premier Ministre Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge. Je constate avec satisfaction que le nouveau Gouvernement compte 15 femmes à des postes ministériels clefs, soit 27 % du nombre total de postes. Cela représente une augmentation de presque 30 % par rapport au dernier gouvernement. La nomination de la première femme au poste de gouverneure de la Banque centrale du Congo est une autre manifestation de cette tendance encourageante.

Dans ce contexte, et comme demandé par le Conseil, j'ai travaillé avec le Premier Ministre pour mettre en place un groupe de travail conjoint entre le Gouvernement, la MONUSCO et les agences concernées. Ce groupe de travail appuiera la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement et supervisera le processus de transition de la Mission. Son lancement s'est tenu le 5 juillet, et sa première tâche est de produire le plan de transition qui sera soumis au Conseil en septembre. Ses activités contribueront également à la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2020-2024.

La mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement dépendra largement de la mobilisation des ressources nécessaires, mais également de la stabilité de la nouvelle coalition politique mise en place

en avril, l'Union sacrée de la nation. À cet égard, il sera important que les manœuvres politiques liées aux préparatifs et à la gestion du processus électoral de 2023 ne détournent pas l'attention de la mise en œuvre des réformes indispensables.

Je ne saurais suffisamment insister sur l'importance de veiller à ce que les élections de 2023 se tiennent dans les délais constitutionnels. Il est essentiel, en effet et en particulier, qu'un consensus national soit trouvé sur les nominations des responsables de la Commission électorale nationale indépendante, puis sur la réforme de la loi électorale. J'encourage les responsables des institutions et formations politiques et responsables de la société civile concernés à travailler ensemble pour rassurer le pays sur l'organisation crédible et indépendante du processus électoral de 2023. Je souligne également la nécessité d'organiser des élections inclusives et apaisées, en prenant garde aux conséquences potentiellement dangereuses d'un débat clivant sur la nationalité. C'est ainsi que l'encouragement à la pleine mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement est l'objet actuel de mes bons offices.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

La situation en matière de sécurité dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu reste très préoccupante. L'éruption du mont Nyiragongo le 22 mai, qui a entraîné un important déplacement de population, a encore exacerbé les vulnérabilités existantes dans les zones autour de Goma. Qu'il s'agisse des récentes explosions de bombes à Beni, de la poursuite des violences et autres assauts des Forces démocratiques alliées au Nord-Kivu, ou des tensions intercommunautaires en Ituri et dans les Hauts Plateaux du Sud-Kivu, les civils restent gravement menacés par les attaques des groupes armés et par les conditions de sécurité en général. La transition de la Mission dépendant en grande partie du retour de la paix et de la stabilité dans ces régions, je pense qu'il reste beaucoup à faire avant que la MONUSCO puisse se retirer de manière responsable.

La Mission continue de mettre en œuvre une stratégie globale pour faire face aux problèmes de sécurité dans l'est, qui inclut le maintien d'un dispositif robuste pour contrer les menaces qui pèsent sur la population civile. À cet égard, je suis ravie d'annoncer que la reconfiguration et le renforcement de la brigade d'intervention de la force sont en cours avec le déploiement de la force d'intervention rapide tanzanienne en mai et l'arrivée des trois autres forces d'intervention

rapide dans un avenir proche. En outre, la capacité de la MONUSCO à recueillir des informations tactiques pertinentes a été renforcée, l'unité de renseignement tactique ayant désormais atteint sa pleine capacité opérationnelle et un détachement de l'unité d'analyse des menaces par géolocalisation ayant été déployé à Beni, au Nord-Kivu. Cela s'est déjà traduit par un meilleur partage des renseignements avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) à l'appui des opérations contre les groupes armés. Qui plus est, depuis lundi, la brigade d'intervention de la force soutient la formation de 1 700 soldats des FARDC dans la province de l'Ituri, ce qui, nous l'espérons, contribuera à renforcer la protection des civils dans la région.

Toutefois, les moyens militaires ne sauraient à eux seuls fournir des solutions durables. Sans le rétablissement de l'autorité de l'État, y compris de l'administration civile locale, sans un véritable plan de réforme du secteur de la sécurité, sans la réconciliation des communautés locales, il est peu probable que nous assistions à des progrès durables. Les mesures entreprises doivent se concentrer sur les nombreux besoins sociaux, économiques et de gouvernance, notamment en ce qui concerne la gestion de l'appareil de sécurité, le règlement des problèmes sous-jacents de la réforme agraire et l'amélioration de la gouvernance du secteur minier.

La solution, là encore, est entre les mains du Gouvernement congolais. Je suis heureuse d'annoncer que le cadre juridique du PDDRCS a été promulgué par le Président le 5 juillet et que la MONUSCO a élaboré un projet de stratégie pour appuyer son opérationnalisation, qui met particulièrement l'accent sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration des combattants nationaux et étrangers actifs en Ituri, dans les Kivus et au Tanganyika, et fait fond sur les enseignements tirés de l'expérience passée. Le PDDRCS est, d'ailleurs, l'un des domaines prioritaires du groupe de travail conjoint nouvellement créé avec le Gouvernement.

Parallèlement, la Mission accélère également son engagement politique dans les zones de conflit, ce qui inclut l'action que j'ai récemment menée dans le contexte de la violence intercommunautaire sévissant actuellement dans les Hauts Plateaux du Sud-Kivu. Dans cette province, nous aidons le Gouvernement à promouvoir un processus politique plus large en faveur de la stabilisation, qui comprendra des réunions entre les gouverneurs du Sud-Kivu et ceux des régions voisines du Rwanda et du Burundi, ainsi que des forums réunissant

des représentants des femmes, des jeunes et du secteur privé. Tirant parti de nos partenariats régionaux, cette action est menée en coopération avec le Bureau de l'Envoyé spécial et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. La Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation restera également un outil important pour accompagner ces efforts.

Tout cela s'inscrit dans le cadre d'une tendance plus générale et encourageante de réduction des tensions politiques entre la République démocratique du Congo et ses voisins, qui a été une priorité du Président Tshisekedi depuis sa prise de fonctions. Les relations entre la République démocratique du Congo et l'Ouganda et entre la République démocratique et le Rwanda, en particulier, ont pris un tournant, comme l'ont montré les récentes rencontres entre le Président Tshisekedi et le Président Museveni, puis avec le Président Kagame. J'espère que cela pourra servir de tremplin à une stabilisation politique plus large dans la région des Grands Lacs.

À cette fin, je travaille main dans la main avec l'Envoyé spécial Huang Xia, ainsi qu'avec des partenaires régionaux et continentaux, pour trouver des solutions non militaires aux facteurs de conflit transfrontaliers. La quatrième réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité, consacrée à une approche régionale globale visant à neutraliser les forces négatives, qui s'est tenue hier au Burundi dans une atmosphère ouverte et cordiale, témoigne de cette évolution positive.

L'état de siège déclaré au Nord-Kivu et en Ituri le 6 mai reste en vigueur après l'approbation par le Parlement de sa prorogation. Nous continuons de dialoguer avec les autorités civiles et militaires sur cette question et avons souligné, en particulier, la nécessité de respecter strictement les droits de l'homme et le droit international humanitaire dans la mise en œuvre de cette mesure. À cet égard, la MONUSCO continue non seulement de fournir un appui aux opérations militaires dans le strict respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, mais cherche également à assurer l'accès humanitaire, le renforcement du secteur de la justice et l'ouverture de procédures judiciaires pour toute violation des droits de l'homme commise pendant l'état de siège.

*(l'oratrice reprend en français)*

La MONUSCO et l'équipe pays des Nations Unies travaillent étroitement avec le Gouvernement pour développer l'ensemble des jalons et indicateurs qui structureront le plan de transition de la Mission. C'est l'occasion pour l'ONU d'affiner les paramètres de son assistance aux priorités de paix et de développement du Gouvernement, et de prendre les mesures nécessaires pour réduire progressivement les effectifs de la Mission selon des conditions claires. À cet égard, en ligne avec la stratégie conjointe pour le retrait progressif de la MONUSCO, la Mission a cessé ses activités dans la région des Kasaï le 30 juin. L'équipe pays des Nations Unies, travaillant en étroite collaboration avec les partenaires internationaux, est activement impliquée dans la mise en œuvre de programmes visant à appuyer la consolidation de la paix conformément aux priorités identifiées par les autorités congolaises.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

En résumé, je considère que les principales tâches qui nous incombent dans l'immédiat sont les suivantes. Premièrement, il est nécessaire de soutenir activement la mise en œuvre du programme d'action du Gouvernement. Deuxièmement, nous devons intensifier les bons offices qui encouragent la mise en place des conditions permettant la tenue des élections de 2023 dans les délais et sur la base d'un consensus. Troisièmement, il faut intensifier le dialogue politique pour la recherche de solutions non militaires au conflit dans l'est de la République démocratique du Congo, tout en augmentant la pression sur les groupes armés au moyen d'une posture plus active de la Force. Enfin, quatrièmement, un accord doit absolument être conclu avec le Gouvernement sur un ensemble de critères assortis de conditions qui lie clairement le programme d'action du Gouvernement à l'ajustement de la présence de la Mission.

Je sollicite le plein appui du Conseil à cet égard et je remercie les membres de leur attachement continu à la paix et à la stabilité dans le pays.

**Le Président** : Je remercie M<sup>me</sup> Keita de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Kibambe.

**M<sup>me</sup> Kibambe** : Je suis honorée de parler au Conseil des défis auxquels les femmes font face depuis le début de cette pandémie en République démocratique du Congo.

Je m'adresse au Conseil en tant que médecin, je m'adresse au Conseil en tant qu'acteur social à travers la fondation MEJI dont je suis Coprésidente, et je parle en tant que femme.

Différentes expériences nous ont permis de relever les difficultés majeures rencontrées lors de la gestion de la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19) aussi bien en milieu professionnel qu'en milieu familial, expériences qui ont rendu cette gestion au quotidien une épreuve titanesque. Devant ces défis, des femmes se sont levées contre la COVID-19, malgré leur faible nombre, malgré les préjugés, malgré la peur de la mort.

Je voudrais parler de ces héroïnes de l'ombre qui, par leurs actes de bravoure, ont sauvé des vies. Nous adressons ces récits aux membres car nous croyons que la communauté internationale que le Conseil de sécurité représente peut et doit s'engager par des résolutions fortes pour l'amélioration des systèmes de santé et des systèmes d'éducation de nos communautés.

Qu'il me soit permis de parler de Godelive et Thérèse, chargées de la prévention et du contrôle des infections dans l'un des plus grands centres COVID de la ville-province de Kinshasa, la clinique Ngaliema. Cette structure de santé a connu une contamination à grande échelle du personnel de santé, par manque de matériel de protection adéquat. Dix infirmières d'une même unité ont été contaminées par un patient COVID méconnu. Les femmes se sont alors mobilisées. En un mois, Godelive et Thérèse ont organisé des formations en cascade, de plus de 300 agents de cet hôpital en prévention constante des infections. Les contaminations en série au niveau des unités de soins ont ainsi cessé.

Cet exemple démontre que, premièrement, nous avons non seulement de sérieux problèmes d'outils de protection individuelle mais aussi des problèmes de communication dans nos communautés. Les gens ne croient pas à la maladie, les gens ne croient pas au vaccin. Beaucoup camouflent leurs symptômes et ne respectent pas les gestes barrières. Conséquence : les plus faibles sont gravement touchés et meurent.

Deuxièmement, les grands défis logistiques liés à la prise en charge demeurent : disponibilité de l'oxygène, ambulances, médicaments, moniteurs cardiaques sont des denrées rares pour lesquelles nous avons pourtant besoin d'un appui urgent. Récemment, la Banque mondiale a mis des moyens pour que les hôpitaux de la riposte aient de l'oxygène. Cependant nous constatons des difficultés dans l'acheminement de cet oxygène

dues à la pénurie de bonbonnes vides et au manque de véhicules de transport. La nécessité d'une production intra-hospitalière d'oxygène s'impose.

La grande leçon est que le système sanitaire national de la République démocratique du Congo est encore précaire, incapable d'absorber le moindre choc. La femme, personnel soignant majoritaire, s'y retrouve la plus touchée.

Non seulement les femmes ont été des héroïnes, mais malheureusement elles ont aussi été les grandes victimes. La COVID-19 a eu un impact particulièrement négatif sur la qualité de l'éducation et sur les familles. Les exemples d'enfants en difficulté sont nombreux. Pendant la COVID, ni les parents d'élèves, ni leurs professeurs n'étaient préparés pour un enseignement à distance. Quelle qualité d'enseignement procurons-nous à nos enfants qui, comme Martha, cette jeune fille de 14 ans en troisième année de secondaire, n'a plus de notes de mathématiques dans son cahier alors qu'elle va à l'école ? Quel est l'avenir que nous espérons d'eux ? Et particulièrement de ces filles ?

L'objectif de développement durable no 4 du Programme 2030 est en échec dans notre pays. Des solutions urgentes pour l'amélioration de la qualité de l'éducation s'imposent ; celles qui permettent aux familles de suivre leurs enfants en collaboration avec les écoles, et aux écoles de garder un contact permanent avec leurs élèves. Et cela est possible si nous instaurons un accompagnement numérique de l'enseignement.

En conclusion, si nous voulons un tant soit peu atteindre les objectifs du Millénaire, nous avons le devoir d'apprendre de nos crises et de monter des stratégies innovantes pour un développement durable. Nous espérons donc que le Conseil de sécurité puisse apporter un appui réel, efficace et durable dans la gestion de cette pandémie, dans la vie de nos communautés et dans le soutien apporté à la femme, qui est au centre de la vie de la famille en Afrique. Comment ? En renforçant le système sanitaire de la République démocratique du Congo pour un accès à des soins de qualité et pour la sécurité des professionnels de santé ; en finançant la recherche en médecine pour la production locale des intrants de santé ainsi que des médicaments ; en renforçant le système de communication et en l'adaptant aux réalités de nos populations ; et enfin en créant des structures d'accompagnement de l'éducation, basées sur l'utilisation du numérique dès l'école primaire.

**Le Président** : Je remercie M<sup>me</sup> Kibambe de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Keita, pour son exposé. J'ai également écouté avec attention la déclaration faite par M<sup>me</sup> Kibambe en sa qualité de représentante de la société civile. Je souhaite par ailleurs la bienvenue au représentant de la République démocratique du Congo à la séance d'aujourd'hui.

La situation politique actuelle en République démocratique du Congo est globalement positive. La Chine se félicite de la formation sans heurt du nouveau Gouvernement et de l'adoption de son programme d'action triennal. Cela démontre la ferme détermination du Président Tshisekedi et du Gouvernement de la République démocratique du Congo à maintenir la stabilité nationale, à promouvoir les réformes, à améliorer les moyens de subsistance de la population et à renforcer les capacités de gouvernance. La Chine attend de toutes les parties en République démocratique du Congo qu'elles s'unissent et travaillent ensemble pour atteindre ces objectifs.

En ce qui concerne la sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, la situation reste sombre, la violence armée se poursuivant sans relâche. Il est à espérer que le Gouvernement de la République démocratique du Congo encouragera le programme de désarmement, démobilisation, réinsertion communautaire et stabilisation afin que les combattants déposent les armes, se réinsèrent dans la société et s'attaquent efficacement aux causes profondes du conflit et de la violence.

Dans le même temps, les pays de la région doivent renforcer leur coopération pour lutter conjointement contre l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles et empêcher les mouvements transfrontaliers d'armes, de munitions et de combattants.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs ont déployé des efforts considérables pour faire avancer le règlement des problèmes de sécurité au Sud-Kivu et mettre en œuvre le programme de désarmement, démobilisation et réintégration dans la région. La Chine salue vivement ces

efforts et espère que les différentes entités du système des Nations Unies travailleront en étroite collaboration pour aider la République démocratique du Congo et les pays de la région à répondre de manière globale aux problèmes de sécurité actuels.

En raison des effets de l'éruption volcanique du Mont Nyiragongo, de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de l'épidémie d'Ebola, la situation humanitaire en République démocratique du Congo se caractérise par de graves difficultés. La Chine prend note du fait que le Fonds monétaire international et le Gouvernement de la République démocratique du Congo ont signé un accord pour un programme de crédit en la matière. Nous espérons que la communauté internationale honorera ses promesses de fournir une assistance et d'aider la République démocratique du Congo à reconstruire son économie, à améliorer les moyens de subsistance de la population et la situation humanitaire, et à renforcer la capacité du pays de faire face aux épidémies et aux catastrophes naturelles.

Sous la direction de la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Keita, la MONUSCO a beaucoup fait pour stabiliser les conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. La Chine tient à remercier les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police de la MONUSCO pour leurs contributions. Elle espère que la MONUSCO améliorera sa capacité de protection et renforcera la communication avec la population afin d'accroître la confiance et l'appui que cette dernière accorde à la Mission.

Conformément à son plan de retrait, la MONUSCO s'est déjà retirée des provinces du Kasai. Nous espérons que le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les entités du système des Nations Unies sur le terrain intensifieront de concert leurs efforts en faveur de la consolidation de la paix. Récemment, un soldat de la paix du Malawi a été attaqué et tué. La Chine condamne fermement les attaques contre les Casques bleus et appelle à une meilleure protection de la sûreté et de la sécurité des soldats de la paix, conformément à la résolution 2518 (2020).

La Chine continuera à soutenir les efforts consentis par le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour instaurer une paix et une stabilité à long terme et est prête à travailler avec toutes les parties pour apporter des contributions positives à la paix, à la stabilité et au développement du pays.

**M. Kimani** (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité – le Kenya, le Niger et la Tunisie – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

C'est avec une immense tristesse que les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines ont été informés du récent assassinat de S.E.M Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti, et appris que son épouse avait été blessée. Nous condamnons dans les termes les plus forts cet acte choquant et attendons avec impatience une enquête rapide sur cette affaire afin que les auteurs soient traduits en justice.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille du Président Moïse, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple haïtiens et à la région des Caraïbes, pour leur grande perte. Nos prières et nos pensées vont à nos frères et sœurs haïtiens en cette période difficile. Les trois membres africains et Saint-Vincent-et-les Grenadines sont solidaires du peuple haïtien et prient pour que la famille du Président Moïse et le Gouvernement et le peuple haïtiens trouvent la force et la détermination nécessaires pour apaiser leur chagrin en cette période de deuil.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines remercient M<sup>me</sup> Bintou Keita pour son exposé sur les activités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et la félicite pour son engagement en faveur de la paix et de la sécurité en République démocratique du Congo. Nous remercions également M<sup>me</sup> Ritha Kibambe pour son exposé. Nous réaffirmons notre soutien continu au mandat de la MONUSCO et à sa réponse efficace face à son environnement opérationnel dynamique.

Nous restons préoccupés par les besoins humanitaires croissants dans l'est de la République démocratique du Congo, qui sont aggravés par les violences en cours, l'impact de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) et l'afflux de réfugiés qui ont fui la République centrafricaine à la suite des élections de décembre 2020.

Nous félicitons le Gouvernement pour sa réponse humanitaire rapide en faveur des victimes de l'éruption volcanique du Mont Nyiragongo. Nous appelons tous

les partenaires internationaux à apporter le soutien nécessaire au plan de réponse humanitaire 2021 pour la République démocratique du Congo.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines reconnaissent les efforts déployés par le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour faire face au conflit incessant, aux tueries et aux violations graves qui ont lieu dans l'est du pays, y compris, comme mentionné dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/587), la déclaration de l'état d'urgence dans les provinces orientales touchées par le conflit.

Nous soutenons la collaboration continue de la MONUSCO avec les agences de sécurité du Gouvernement dans la lutte contre les groupes armés. Nous appelons à l'intensification de la planification conjointe et des opérations tactiques, notamment par le déploiement de capacités de renseignement et de surveillance pour la détection précoce des menaces potentielles d'activités des groupes armés. Nous exhortons l'ONU et les partenaires financiers et techniques à soutenir le renforcement des capacités des institutions nationales responsables de l'état de droit, de la sécurité et du développement inclusif afin de créer des environnements sûrs et propices à une paix durable.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent la mise en place d'un programme de désarmement, de démobilisation, de réintégration communautaire et de stabilisation par le Gouvernement de la République démocratique du Congo dans son programme d'action pour 2021-2023. Nous prenons également acte de la création d'un groupe de contact et de coordination chargé de superviser les approches non militaires visant à éradiquer les forces hostiles dans la région des Grands Lacs.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines soulignent l'importance des programmes de désarmement, de démobilisation et de rapatriement qui proposent des solutions globales aux ex-combattants et renforcent la résilience des communautés qui les accueillent. À cet égard, nous apprécions le rôle de la MONUSCO dans le désarmement et le soutien à la réintégration de plus de 120 ex-combattants congolais désengagés.

Compte tenu du retrait progressif de la MONUSCO des provinces du Kasai, du Kasai-Central et du Tanganyika, il est essentiel d'élaborer et d'exécuter un plan de transition prévoyant, entre autres, un transfert

efficace de tâches importantes telles que les réseaux d'alerte précoce au Gouvernement hôte. Les transitions doivent être complétées par des efforts de consolidation de la paix axés sur des initiatives de développement socio-économique qui favorisent la reconstruction post-conflit afin de prévenir une éventuelle rechute dans le conflit.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines sont extrêmement préoccupés par l'augmentation des cas de violence, y compris la violence sexuelle et fondée sur le genre contre les femmes et les enfants, dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous condamnons fermement ces actes scandaleux et appelons à redoubler d'efforts pour protéger les civils et faire en sorte que les personnes impliquées soient traduites en justice. L'utilisation croissante et indiscriminée d'engins explosifs improvisés (EEI) par des groupes armés tels que les Forces démocratiques alliées pour attaquer des civils et le personnel des Nations Unies est alarmante. Nous demandons que des mesures strictes soient prises pour empêcher ces groupes armés d'avoir accès aux composants nécessaires à la fabrication d'EEI.

Le Gouvernement doit continuer à renforcer son secteur judiciaire pour défendre les droits de l'homme, conformément à sa politique de tolérance zéro en matière de violence fondée sur le genre. À cette fin, nous demandons aux partenaires internationaux d'apporter un soutien au renforcement des capacités des institutions et agences publiques concernées.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines réitèrent leur attachement au principe de subsidiarité tel qu'il est inscrit dans la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies. Nous reconnaissons le rôle important que jouent les organisations régionales, en particulier la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et l'Union africaine, pour soutenir la médiation et le dialogue et promouvoir la paix et la sécurité durables ainsi que le développement.

La population de la République démocratique du Congo dans son ensemble n'a guère bénéficié des vastes ressources naturelles de son pays. Les groupes armés, les milices et autres forces hostiles sont très motivés pour avoir accès à ces ressources naturelles. Les bénéfices illégaux sont ensuite transportés dans plusieurs pays. Ainsi, la richesse naturelle de la

République démocratique du Congo est devenue un moteur de conflit, de violence et d'instabilité plutôt que de développement et de prospérité.

Pour que la République démocratique du Congo connaisse une paix durable, il faut inverser le rôle des ressources naturelles : tout d'abord, en renforçant la présence de l'État dans les zones riches en minéraux ; deuxièmement, en veillant à ce que les agences concernées aient la capacité de gérer l'ensemble du continuum d'extraction des ressources naturelles ; et, troisièmement, en investissant les recettes accumulées dans des programmes de développement national et de consolidation de la paix.

À ce titre, nous reconnaissons le rôle important de la coopération régionale dans la promotion de la mise en œuvre des dispositions de l'accord-cadre d'Addis-Abeba, y compris la mise en œuvre d'outils tels que la Déclaration de Lusaka sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles de la région des Grands Lacs. Nous saluons donc les récentes visites des chefs d'État du Kenya, du Rwanda et de l'Ouganda en République démocratique du Congo comme des mesures positives dans ce sens.

Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement, avec le soutien de la MONUSCO et des États Membres, pour améliorer et renforcer sa gestion des armes et des munitions afin de réduire le risque de détournement d'armes vers des groupes armés. Nous encourageons la poursuite des approches régionales, telles que le Centre régional sur les armes légères et de petit calibre dans la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les États limitrophes, pour faire face à cette menace. Au fur et à mesure que la République démocratique du Congo progresse dans ces domaines, le Conseil devrait accorder toute l'attention requise à la demande de suppression de l'obligation de notification pour l'acquisition d'armes par le Gouvernement.

En conclusion, nous réitérons notre soutien indéfectible à la MONUSCO dans ses efforts pour assurer la sécurité de la population civile et soutenir le renforcement des institutions étatiques clés en République démocratique du Congo. Nous sommes solidaires du Gouvernement et du peuple de la République démocratique du Congo dans leur quête de paix durable et de prospérité socio-économique.

**M. Raguttahalli** (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Bintou Keita, pour

son exposé sur le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/587), ainsi que M<sup>me</sup> Ritha Kibambe pour ses observations utiles. Je salue également la présence du représentant de la République démocratique du Congo à la séance d'aujourd'hui.

Les évolutions politiques de ces derniers mois illustrent la ferme volonté des dirigeants de la République démocratique du Congo, malgré les difficultés, de faire avancer le programme de réformes. Nous saluons la formation d'une nouvelle coalition et l'installation d'un nouveau gouvernement.

Le fait que le Conseil des ministres compte 27 % de femmes est en effet un progrès. L'adoption d'un programme d'action pour 2021-2023 et la législation sur la réforme de la Commission électorale nationale indépendante ont également suscité des espoirs. Nous nous félicitons des progrès qui sont réalisés en vue de la tenue d'élections en 2023. Le climat politique reste dynamique, ce qui est bon signe. Nous espérons que la coalition au pouvoir et l'opposition continueront d'œuvrer à l'apaisement des tensions politiques et de relever les défis auxquels le pays est actuellement confronté.

Les conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo restent instables. Les activités des groupes armés, en particulier les Forces démocratiques alliées, sont une source de grave préoccupation. La population civile de la région a subi des attaques croissantes au cours des derniers mois. Dans ce contexte, nous prenons acte de la déclaration de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu par le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Nous espérons que l'administration militaire et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) entreprendront des opérations visant à neutraliser efficacement les groupes armés et à répondre aux doléances de la population.

Nous condamnons avec force le meurtre d'un soldat de la paix du Malawi et de cinq civils dans une attaque armée dans le Nord-Kivu, le 10 mai. Au nom de mon gouvernement, je présente les condoléances aux familles des soldats de la paix et au Gouvernement et au peuple malawiens, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de la République démocratique du Congo. Les auteurs de ce crime doivent être rapidement traduits en justice. Il est malheureux et inquiétant que les crimes contre les soldats de la paix soient en augmentation. Voilà pourquoi nous devons prendre des mesures urgentes et efficaces pour protéger celles et ceux qui nous protègent.

Nous pensons que la diplomatie régionale active pratiquée par le Gouvernement de la République démocratique du Congo contribuera à régler conjointement le problème dans les provinces touchées de l'est du pays. Le nouveau programme de désarmement, démobilisation, réinsertion communautaire et stabilisation et la mise en œuvre des réformes du secteur de la sécurité et du système judiciaire ont trouvé leur place dans le plan d'action national.

Nous espérons que les autorités de la République démocratique du Congo mettront rapidement en œuvre ces mesures, en plus de renforcer les capacités des FARDC. Seule une action concertée peut contribuer à une solution à long terme à l'instabilité dans l'est de la République démocratique du Congo. Je tiens également à souligner que c'est aux FARDC, et non à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), qu'il incombe au premier chef de lutter contre les groupes armés.

La situation humanitaire s'est encore détériorée en raison de la pandémie et de l'éruption volcanique du Mont Nyiragongo. Plus de 9 millions de personnes ont besoin d'aide. Nous espérons que le déficit criant de financement du plan de réponse humanitaire sera comblé grâce à l'aide généreuse de la communauté des donateurs.

Il m'est agréable d'informer le Conseil de sécurité que le contingent indien de maintien de la paix à Goma a apporté toute l'aide possible aux autorités locales et à la population pendant l'éruption volcanique. Les soldats de la paix indiens ont sécurisé le matériel de l'ONU à l'aéroport de Goma et ont positionné des forces de réaction rapide.

Ils ont également joué un rôle clef dans l'activation d'un centre de gestion des crises et ont aidé la population locale et assuré sa sécurité pendant l'évacuation, en plus de lui apporter de la nourriture, de l'eau et une assistance médicale. Les soldats de la paix indiens ont également fourni un lieu d'hébergement sûr et une assistance médicale au personnel des Nations Unies évacué à Sake et ont concouru au retour en toute sécurité de la population déplacée dans la région. Par ailleurs, l'hôpital indien de niveau 3 à Goma est resté opérationnel pendant l'éruption volcanique.

Enfin, en ce qui concerne la stratégie commune de retrait progressif et échelonné de la MONUSCO, nous attendons avec intérêt de recevoir le plan de transition

dans le prochain rapport du Secrétaire général, qui sera présenté en septembre. Le retrait doit se faire en fonction des conditions de sécurité sur le terrain et de la capacité des FARDC de relever les défis. En ce qui concerne le Système complet de planification et d'évaluation de la performance, nous appelons à sa mise en œuvre uniforme, couvrant à la fois la composante Personnel en tenue et la composante civile, y compris les dirigeants. Il ne doit pas y avoir d'approche sélective qui tiendrait uniquement les pays fournisseurs de contingents pour responsables de la bonne performance de la Mission.

**M<sup>me</sup> Buenrostro Massieu** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Lorsque nous nous sommes réveillés ce matin, nous avons été profondément attristés d'apprendre la nouvelle du lâche assassinat du Président d'Haïti, Jovenel Moïse, à Port-au-Prince. Le Mexique présente ses condoléances les plus sincères à ses proches ainsi qu'au peuple et au Gouvernement haïtiens. De même, nous condamnons avec force cet attentat ainsi que la violence dans toutes ses manifestations, et nous espérons que ces faits feront l'objet d'une enquête approfondie. Mon pays invite en outre les parties à faire preuve de retenue, à condamner la violence et à œuvrer en faveur de la paix et de la stabilité en Haïti.

Je remercie la Représentante spéciale, Bintou Keita, et M<sup>me</sup> Ritha Kibambe de leurs exposés. Je souhaite également la bienvenue à la présente séance au représentant de la République démocratique du Congo.

Depuis la dernière séance du Conseil sur la situation concernant la République démocratique du Congo (voir S/PV.8807), et comme nous l'avons entendu aujourd'hui, plusieurs faits nouveaux sont survenus dans le pays sur les plans politique et de la sécurité, tels que la formation du nouveau Gouvernement et la déclaration de l'état de siège. D'autre part, la situation humanitaire s'est détériorée en raison de l'éruption du Mont Nyiragongo. Tous ces événements se sont produits parallèlement au processus de retrait de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Pour ce qui est de l'évolution de la situation politique, le Mexique se félicite de la formation d'un nouveau Gouvernement en République démocratique du Congo. Nous saluons les efforts déployés pour accroître la représentation des femmes au sein du Gouvernement et nous exhortons le Gouvernement à poursuivre sur cette voie.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, nous prenons acte de la récente prolongation de l'état de siège décrété dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Cependant, malgré ces mesures extraordinaires, nous constatons avec inquiétude que la violence se poursuit dans l'est du pays. Le Mexique condamne avec force les actes qui ont entraîné la mort de civils et qui, dans certains cas, ont également touché des lieux de culte à Beni, ainsi que des infrastructures critiques pour la population, comme l'hôpital général de Boga. Nous demandons que ces faits fassent l'objet d'une enquête et qu'ils ne restent pas impunis.

D'autre part, nous sommes alarmés par l'utilisation croissante d'engins explosifs improvisés. Sur cette question, nous exhortons les autorités compétentes à renforcer les contrôles nationaux sur les matières utilisées pour fabriquer ces dispositifs.

S'agissant de la situation humanitaire, le Mexique se félicite de l'action menée par les différentes autorités nationales, les acteurs humanitaires et le personnel de la MONUSCO, qui ont apporté leur soutien à la population touchée par l'éruption du Mont Nyiragongo. Nous répétons qu'il importe d'assurer un accès humanitaire sans entrave et de donner la priorité à la protection des travailleurs humanitaires.

Le Mexique note également que la République démocratique du Congo affronte la troisième vague de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous savons qu'environ 36 000 doses de vaccin ont été administrées, un chiffre clairement insuffisant pour un pays qui compte quelque 90 millions d'habitants. Aussi devons-nous redoubler d'efforts pour faciliter un accès universel, juste et équitable à des vaccins d'un coût abordable pour l'ensemble de la population congolaise. N'oublions jamais que les vaccins sont un bien public.

Pour ce qui est du processus de retrait de la MONUSCO, nous prenons acte du retrait de la Mission des provinces du Kasai et du Kasai-Central le 30 juin, et nous saluons l'action qu'elle a menée dans ces provinces. En ce qui concerne le processus de transition, mon pays se félicite de la formation du groupe de travail conjoint, auquel participent diverses entités du Gouvernement de la République démocratique du Congo et de l'ONU. Ce travail de coordination est essentiel pour établir les paramètres de référence qui permettront à la MONUSCO de poursuivre son retrait et le transfert de ses fonctions

aux autorités nationales. Le Mexique espère que ce processus continuera de progresser et prendre en compte les différentes voix de la société civile, en particulier celles des femmes et des jeunes.

Nous espérons également que le cadre pour le programme de désarmement, démobilisation, réinsertion communautaire et stabilisation et la mise en œuvre des réformes du secteur de la sécurité seront réalisés. Par ailleurs, il importe de garantir la continuité des tâches dans des domaines essentiels tels que la prestation de soins aux enfants dans les conflits armés, dont se charge la section Protection de l'enfance de la MONUSCO, en collaboration avec l'UNICEF. Rappelons que la situation des enfants touchés par des conflits armés en République démocratique du Congo est une des situations les plus préoccupantes et que la poursuite des efforts pour y remédier permettra d'éviter tout recul en la matière.

Enfin, le Mexique juge impératif d'intensifier les activités visant à combattre les discours qui incitent à la haine entre les communautés, minent le tissu social et génèrent davantage de violence, y compris la violence sexuelle. Les mesures visant à lutter contre les discours de haine doivent faire partie intégrante de tous les processus politiques en cours en République démocratique du Congo.

**M. Mills** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Keita, de son exposé. Il a été très utile d'entendre de vive voix quelles sont ses priorités et ses objectifs pour les mois à venir. Nous continuons d'exprimer notre reconnaissance à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et à ses dirigeants, ainsi qu'aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police. Je remercie M<sup>me</sup> Kibambe d'avoir partagé son point de vue, qui donne à réfléchir, sur la situation relative à la maladie à coronavirus (COVID-19) en République démocratique du Congo. Il a été très utile de l'entendre, alors que nous examinons les progrès limités qui ont été réalisés et les mesures qui devront être prises à l'avenir.

Je tiens également à me joindre aux autres membres du Conseil de sécurité pour présenter mes plus sincères condoléances à la famille et aux collègues de la caporale Kamanga, la soldate de la paix malawienne qui a été tuée le 10 mai alors qu'elle servait dans la MONUSCO. Les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté toutes les attaques commises contre les soldats de la paix.

Nous nous félicitons de l'investiture du nouveau Gouvernement de la République démocratique du Congo, qui a une occasion historique de mettre en œuvre des réformes cruciales pour le peuple congolais. À cet effet, nous saluons également la nomination d'un nombre record de femmes à des postes ministériels, ce qui constitue une étape clef en vue d'une représentation équitable des genres. Nous attendons avec intérêt de continuer à progresser dans la réalisation des objectifs ambitieux que le Gouvernement de la République démocratique du Congo s'est fixé en matière d'équité de genre.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, l'insécurité et la violence dans l'est du Congo continuent de menacer les civils et de mettre en péril les progrès fragiles accomplis par la MONUSCO et le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Nous restons profondément préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité et par la recrudescence des décès de civils dus aux attaques menées par l'État islamique d'Iraq et du Levant en République démocratique du Congo, plus connu sous le nom de Forces démocratiques alliées, et par d'autres groupes armés.

L'état de siège extraordinaire dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu se poursuit. Il est essentiel que les services de sécurité respectent les droits de la personne et garantissent l'accès humanitaire dans toutes les zones touchées par le conflit. Le Gouvernement congolais est responsable au premier chef de la protection des civils et doit coopérer avec la MONUSCO dans l'exécution de son mandat de protection des civils. Dans tous les efforts de stabilisation, nous appelons à la transparence et à la coordination entre les partenaires de la région des Grands Lacs.

Les États-Unis se félicitent également du nouveau cadre pour le programme congolais de désarmement, de démobilisation, de réinsertion communautaire et de stabilisation, et nous encourageons la poursuite des mesures visant à le rendre opérationnel, en partenariat avec la MONUSCO. Le Gouvernement congolais doit en outre continuer de promouvoir une réforme du secteur de la sécurité qui tienne compte des questions de genre.

Pour relever tous les défis qui se posent dans l'est du Congo, il faut mettre pleinement en œuvre les engagements pris au titre de l'Accord-cadre de l'Union africaine pour la paix, la sécurité et la coopération en vue de renforcer la sécurité, de mettre fin à l'impunité pour les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, et de favoriser la stabilité. Nous réaffirmons

l'importance de s'attaquer aux causes profondes de la violence, notamment en luttant contre l'exploitation illégale des minéraux et le trafic des armes de petit calibre et en donnant des perspectives économiques aux ex-combattants et à leurs communautés.

La MONUSCO continue de jouer un rôle clef dans la stabilisation de la République démocratique du Congo, l'apaisement des tensions intercommunautaires et la réduction de l'impact des opérations militaires sur les civils. Nous jugeons très encourageants les efforts déployés par la Mission pour mettre en œuvre les réformes de la brigade d'intervention de la force, notamment la participation de nouveaux pays fournisseurs de contingents et le déploiement de nouvelles unités de la force d'intervention rapide. Cependant, le véritable test résidera dans les performances de la brigade, notamment dans l'exécution de ses missions de protection des civils. Nous saluons la contribution essentielle de la MONUSCO à la lutte contre l'impunité et son soutien aux autorités congolaises pour engager des poursuites contre les auteurs de crimes impliquant des violations des droits de la personne.

Les États-Unis demeurent préoccupés par les signalements de viols et d'autres formes de violences sexuelles liées aux conflits. Les femmes et les filles restent touchées de manière disproportionnée par la violence, mais elles jouent également un rôle essentiel dans la prévention et le règlement des conflits. Nous exhortons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à promouvoir la participation effective des femmes dans le secteur de la sécurité, et nous saluons les efforts actuellement déployés par la MONUSCO pour soutenir ce travail important.

Nous nous félicitons de la prorogation du mandat du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo et du renouvellement de l'embargo sur les armes, de l'interdiction de voyager et du gel des avoirs pour 12 mois supplémentaires. Ces mesures continueront à promouvoir la paix et la stabilité en République démocratique du Congo, et les rapports du Groupe d'experts restent d'une grande utilité pour le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo et pour le Conseil de sécurité.

Pour ce qui est de l'avenir, nous nous félicitons des efforts conjoints consentis par la MONUSCO et le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour établir des critères de référence destinés à orienter la planification de la transition future et

le transfert des tâches à l'équipe de pays des Nations Unies en vue d'une éventuelle prise en charge par le Gouvernement qui permettra de mettre fin à la mission de maintien de la paix. Le renforcement des capacités des autorités locales, le soutien à la médiation au niveau local et la mise en place de l'état de droit et des systèmes judiciaires restent essentiels pour que la contribution de la MONUSCO sous-tende la stabilité et la paix à long terme pour le peuple congolais.

**M. Jürgenson** (Estonie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à présenter mes plus sincères condoléances au peuple haïtien pour l'assassinat du Président Moïse et les blessures infligées à son épouse. Nous condamnons fermement ces crimes atroces.

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Keita, et M<sup>me</sup> Kibambe de leurs exposés.

Je voudrais commencer par saluer la constitution du nouveau Gouvernement et les progrès accomplis en vue d'une plus grande représentation des femmes dans la sphère publique. Nous saluons la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre les réformes des secteurs de la sécurité et de la justice prévues dans son programme d'action et de faciliter la protection des droits des femmes. Il est important que la mise en œuvre de ces réformes reste une priorité, tout comme la préparation des élections de 2023.

Nous restons préoccupés par le fait que, malgré la déclaration de l'état de siège, les conditions de sécurité dans les provinces de l'est de la République démocratique du Congo continuent de se détériorer. Il est inquiétant de constater que de nombreux groupes armés et agents de l'État continuent de commettre des violations des droits humains et des atteintes à ces droits, notamment des violences sexuelles liées au conflit.

À cet égard, nous condamnons la récente attaque perpétrée contre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), qui a coûté la vie à une soldate de la paix alors qu'elle assurait la protection des civils.

Il s'avère par conséquent essentiel de redoubler d'efforts pour s'attaquer aux causes profondes du conflit et enquêter sur les auteurs de violations graves et les traduire en justice. À ce sujet, nous remercions la MONUSCO, ainsi que la brigade d'intervention de la force, de leur appui constant aux autorités et aux civils congolais dans la sécurisation de la zone et la lutte contre l'impunité.

Il est tout aussi préoccupant que le nombre de violations graves commises contre des femmes et des enfants reste très élevé. À cet égard, nous encourageons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à honorer ses engagements et à poursuivre ses efforts pour prévenir ces violations. Nous exprimons également notre soutien aux activités de la MONUSCO, de l'UNICEF et d'autres partenaires en matière de prévention de ces violations.

La récente éruption volcanique a provoqué des épreuves supplémentaires pour le peuple congolais et exercé une pression accrue sur la situation humanitaire désastreuse. Nous saluons les efforts déployés par les autorités congolaises, la MONUSCO, les partenaires internationaux et les acteurs humanitaires en réponse aux effets dévastateurs de l'éruption. Nous encourageons le Gouvernement à poursuivre ses efforts pour lutter contre les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

En conclusion, nous saluons les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme conjoint d'appui à la réforme de la justice. Nous pensons également qu'il est essentiel de faire progresser la mise en œuvre de la stratégie nationale sur la réforme du secteur de la sécurité et le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

Enfin, nous nous félicitons de la poursuite de la coopération entre la Représentante spéciale et le Gouvernement congolais en ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie conjointe pour le retrait progressif et échelonné de la MONUSCO. Il est important que le plan de transition comprenne des repères et des indicateurs objectifs et mesurables. Le Gouvernement doit également garantir l'égalité des chances pour toutes les parties prenantes, notamment les membres de la société civile et les acteurs humanitaires, qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce plan.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour exprimer notre bouleversement et nos plus profondes condoléances suite à l'assassinat de Jovenel Moïse, Président d'Haïti, et aux attaques qui ont pris pour cible sa famille. Nos pensées vont à sa famille et au peuple haïtien.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également la Représentante spéciale Keita et M<sup>me</sup> Kibambe de leurs exposés instructifs. Je voudrais tout d'abord appeler l'attention sur certaines avancées récentes en

République démocratique du Congo. L'investiture d'un nouveau Gouvernement, qui compte plus de femmes que jamais auparavant, et l'adoption du programme d'action du Gouvernement pour 2021-2023 constituent une base solide pour des progrès en République démocratique du Congo.

Dans le même temps, nous demandons instamment à la République démocratique du Congo de veiller à ce que toutes les parties prenantes participent véritablement aux efforts en cours de réforme électorale. La Norvège espère que toutes les voix, y compris celles de la société civile, des femmes et des jeunes, seront entendues dans cet effort global, qui doit mener à l'élection présidentielle de 2023.

Si nous nous félicitons des progrès réalisés dans certains domaines, nous ne pouvons pas minimiser les graves défis liés aux besoins humanitaires et à la protection des civils dans l'est de la République démocratique du Congo. Ces défis ont été exacerbés par l'éruption du Mont Nyiragongo en mai.

L'intensification de la violence, en particulier dans la province de l'Ituri, et le nombre croissant de violations commises contre des enfants sont profondément préoccupants. Nous condamnons toutes les attaques et demandons à toutes les parties de respecter les obligations découlant du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Cela vaut également pour les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, qui sont toutes deux actuellement en état de siège.

Durant cette phase de retrait de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), il faut s'attaquer aux causes profondes du conflit. La réforme du secteur de la sécurité et l'élaboration d'un cadre durable pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration sont essentiels. Toutefois, ces efforts doivent être complétés par des initiatives visant à promouvoir la paix et la réconciliation, notamment en renforçant la lutte contre l'impunité et l'appui apporté à la justice transitionnelle et au dialogue.

Il faut associer les personnes touchées par l'instabilité et la violence, notamment les victimes et les personnes rescapées de violences sexuelles et fondées sur le genre, aux efforts en faveur de la paix et de la réconciliation et leur donner les moyens d'agir dans ce

cadre. À cet égard, nous saluons le travail extraordinaire accompli par certaines organisations et certains individus en République démocratique du Congo, comme le lauréat du prix Nobel de la paix, M. Mukwege.

Il est clair que des initiatives novatrices menées par la population locale sont nécessaires si nous voulons stabiliser davantage la situation en République démocratique du Congo. En outre, ces initiatives doivent bénéficier de l'appui du Conseil, de l'ensemble des Membres de l'ONU et des pays et organisations de la région. Ma délégation espère que la formation d'un nouveau Gouvernement créera un nouvel élan en vue de relever ces défis.

Nous sommes à un tournant en ce qui concerne la présence de la MONUSCO. Le retrait complet de la Mission de la province du Kasai ce mois-ci sera suivi par son retrait de la province du Tanganyika l'année prochaine. La Norvège espère que la MONUSCO continuera de travailler avec toutes les parties prenantes pour que ce retrait s'inscrive dans la durée et pour que les priorités en matière de stabilisation et de consolidation de la paix définies dans le mandat continuent d'être mises en œuvre. Le rôle de la Mission en ce qui concerne la protection des civils doit rester une priorité malgré la réduction des effectifs. À cet égard, nous attendons avec intérêt de recevoir le plan de transition pour la MONUSCO en septembre, comme demandé dans la résolution 2556 (2020).

**M. Pham** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer nos condoléances à la famille du Président Moïse d'Haïti ainsi qu'au Gouvernement et au peuple haïtiens suite à cet événement tragique.

Je tiens à remercier M<sup>me</sup> Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général en République démocratique du Congo, de son exposé instructif, et M<sup>me</sup> Ritha Kibambe d'avoir partagé ses réflexions. Je salue également la participation à la présente séance du représentant de la République démocratique du Congo.

Le Viet Nam salue les mesures prises par le Gouvernement nouvellement formé et le peuple de la République démocratique du Congo pour garantir la stabilité politique afin de mener à bien des réformes essentielles en vue de parvenir à une paix et un développement durables. Ce soutien est reflété dans l'approbation quasi unanime du programme d'action du Gouvernement pour 2021-2023 par le Parlement. Nous saluons également les efforts sincères déployés

pour accroître la représentation des femmes au sein du Gouvernement, qui se sont traduits par une augmentation de 10 % (de 17 à 27 %) du nombre de femmes membres du Gouvernement.

Toutefois, sur le plan de la sécurité, ma délégation est préoccupée par la détérioration de la situation dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri en raison de l'augmentation des activités illégales des groupes armés, ainsi que de la persistance des violences intercommunautaires dans ces trois provinces et au Tanganyika. De nombreux civils innocents, dont des femmes et des enfants, ont été victimes de ces hostilités. Nous réitérons notre ferme condamnation des attaques qui prennent pour cible les civils, les soldats de la paix et le personnel humanitaire, et nous appelons au renforcement de leur protection.

La situation humanitaire reste alarmante en raison des conditions précaires de sécurité, auxquelles s'ajoute l'impact des difficultés socioéconomiques, des déplacements forcés, de l'épidémie de maladie à coronavirus et des catastrophes naturelles, comme l'éruption du Mont Nyiragongo. Le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire est passé de 15,6 millions en 2020 à 19,6 millions cette année, soit 21 % de la population. En outre, 27,3 millions de personnes, soit 29 % de la population, dont plus de la moitié sont des femmes, sont confrontées à l'insécurité alimentaire, dont 6,7 millions sont en situation d'insécurité alimentaire d'urgence (niveau 4), selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire.

Nous demandons à la communauté internationale d'accroître son aide au peuple de la République démocratique du Congo. La situation actuelle dans le pays exige des efforts soutenus et coordonnés pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité. Nous appelons à l'intensification d'efforts concertés pour lutter contre l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles, ainsi que pour promouvoir la réconciliation entre les communautés, lutter contre les discours de haine et promouvoir le développement socioéconomique et l'éducation. À cette fin, nous appuyons également les efforts visant à accélérer les activités liées aux programmes de désarmement, de démobilisation, de réintégration communautaire et de stabilisation, ainsi que la réforme du secteur de la sécurité. Ma délégation est consciente qu'il est essentiel d'intensifier la coopération régionale et de renforcer l'appui de la communauté internationale pour s'attaquer à ces causes profondes.

Pour que la stabilité règne dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la région, il est impératif que les acteurs régionaux coopèrent véritablement. Nous prenons note des efforts déployés par la République démocratique du Congo et les pays de la région afin d'approfondir la coopération pour faire face aux menaces communes qui pèsent sur la sécurité. Nous saluons également la mobilisation du Président Tshisekedi en sa qualité de Président de l'Union africaine.

Dans le même temps, il est essentiel que les efforts visant à assurer la paix et le développement pour la population de la République démocratique du Congo aillent de pair avec l'assistance des partenaires internationaux. Nous appelons à la poursuite et à l'expansion de ce précieux appui.

Ma délégation est très favorable au rôle important que joue sur le terrain la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. En ce qui concerne la stratégie de sortie de la Mission, nous prenons note de l'étroite coordination instaurée entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo, la Mission, l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires afin de mettre en œuvre la stratégie conjointe pour le retrait progressif et par étapes de la MONUSCO.

Compte tenu de l'incertitude qui règne dans plusieurs régions de l'est de la République démocratique du Congo, il est important de préserver les acquis gagnés au prix de durs efforts en veillant à ce que la transition de la Mission réponde à certaines conditions, en fonction de l'évolution de la situation. Un plan de transition détaillé, tel que le demande la résolution 2556 (2020), sera très utile pour évaluer les prochaines étapes.

**M. Roscoe** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Avant d'entamer ma déclaration, je voudrais me joindre aux autres orateurs et à vous, Monsieur le Président, pour condamner le meurtre odieux du Président Jovenel Moïse en Haïti. Nous adressons nos condoléances au peuple haïtien et à la famille du Président Moïse, et nos pensées vont à la Première Dame blessée. Le Conseil de sécurité doit continuer de suivre de près l'évolution de la situation en Haïti, et nous devons veiller à ce que les responsables de ce meurtre répondent de leurs actes.

En ce qui concerne la séance d'information de ce matin, je voudrais commencer par remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Keita, de son exposé complet, ainsi que de son leadership rassurant. Je voudrais également exprimer, par

l'intermédiaire de la Représentante spéciale Keita, nos condoléances après l'assassinat de la caporale Chitenji Kamanga, soldate de la paix qui tentait simplement de protéger les civils en République démocratique du Congo et de faire son travail. Il est atterrant qu'elle ait été tuée, et nous condamnons ce meurtre. Enfin, je remercie vivement M<sup>me</sup> Kibambe de son récit de première main sur la riposte opposée à la maladie à coronavirus (COVID-19) dans des circonstances très difficiles.

Je concentrerai ma déclaration sur trois questions : l'état de siège dans l'est de la République démocratique du Congo, la situation humanitaire, et la transition de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), notamment le plan d'action de la Représentante spéciale.

Le Royaume-Uni reste préoccupé par la détérioration de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo, en particulier dans le Nord-Kivu et l'Ituri. La population civile continue de subir d'effroyables attaques aux mains des groupes armés, et le personnel de la MONUSCO et des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) continue d'essuyer des pertes en tentant de faire face à ces groupes armés. Des efforts concertés sont nécessaires pour combattre les groupes armés et, surtout, pour perturber l'appui que leur octroient leurs soutiens politiques et économiques.

Dans ce contexte, nous prenons note de l'état de siège annoncé par le Président Tshisekedi le 6 mai, du fait qu'il a pris acte des défis que les FARDC doivent surmonter pour pouvoir lutter efficacement contre les groupes armés, et de son engagement à relever ces défis. La manière dont l'état de siège est mis en œuvre déterminera son succès et, à cet égard, le Royaume-Uni exhorte le Gouvernement de la République démocratique du Congo à veiller à ce que l'état de siège reste transparent et limité dans le temps et qu'il continue d'être mis en œuvre dans le plein respect des droits humains et du droit international humanitaire. Nous encourageons également le Gouvernement de la République démocratique du Congo à accroître la collaboration des FARDC avec la MONUSCO, notamment au regard de la planification conjointe, afin de garantir des efforts coordonnés pour lutter contre les groupes armés.

Dans le même ordre d'idées, nous attendons avec intérêt que soient menées à bien les améliorations apportées à la brigade d'intervention de la force de la

MONUSCO dans le courant du mois, et nous abondonons dans le sens de la Représentante spéciale Keita lorsqu'elle déclare que les moyens militaires ne sauraient à eux seuls fournir ou garantir la sécurité. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit s'atteler à se servir de la sécurité pour améliorer la gouvernance.

Comme nous l'avons déjà relevé à plusieurs reprises, la situation humanitaire en République démocratique du Congo est désastreuse. Nous restons préoccupés par la menace que continue de faire peser la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, rend le pays extrêmement vulnérable aux incidences sanitaires, alimentaires, sécuritaires, sociales et économiques de la pandémie. Le Royaume-Uni a contribué près de 17 millions de dollars pour appuyer la riposte de la République démocratique du Congo à la COVID-19, et la réponse rapide et efficace du pays face à la récente résurgence de l'Ebola dans le Nord-Kivu a montré à quel point il importe de réagir aux urgences sanitaires en faisant appel aux autorités et structures sanitaires locales.

J'en viens à la transition de la présence des Nations Unies en République démocratique du Congo. Le Royaume-Uni se félicite de la création du groupe de travail conjoint qui réunit le Gouvernement et l'ONU. Nous encourageons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à dialoguer sans réserve avec la MONUSCO et l'équipe de pays des Nations Unies, par le truchement du groupe de travail conjoint, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'un plan commun de transition qui sera présenté au Conseil en septembre.

Une coordination efficace entre la MONUSCO et l'équipe de pays des Nations Unies sera également essentielle à la réussite de la transition, et nous encourageons à poursuivre les efforts qui permettront de surmonter les défis de coordination persistants. À cet égard, nous nous félicitons des progrès accomplis dans le Tanganyika pour faire en sorte que la MONUSCO, l'équipe de pays des Nations Unies, les autorités locales et la société civile joignent leurs forces afin de concrétiser le plan de transition de la province. Outre l'arrêt des opérations de la MONUSCO dans les Kasaï, ces efforts conjoints dans le Tanganyika permettront à la MONUSCO de concentrer ses efforts sur les trois autres provinces de l'est de la République démocratique du Congo qui sont fortement touchées par le conflit. À mesure que progresse la transition de la MONUSCO, il sera important de réfléchir aux expériences et aux enseignements tirés dans les provinces que la Mission a déjà quittées.

Enfin, nous tenons à appuyer les quatre objectifs définis par la Représentante spéciale Keita, qu'elle a présentés avec une grande clarté dans son exposé ce matin. Nous convenons qu'il est impératif que la Mission aide le Gouvernement à mettre en œuvre son plan d'action. Nous convenons aussi qu'il est particulièrement crucial que les élections de 2023 se déroulent dans les délais prévus, et nous l'encourageons à continuer d'insister pour qu'il soit procédé dès à présent aux nominations idoines, de sorte que la République démocratique du Congo puisse se préparer efficacement et organiser des élections crédibles. Nous pensons également que la mobilisation politique visant à trouver des solutions non militaires à la violence doit être activement encouragée. Enfin, nous convenons que, en ce qui concerne les critères de référence de la transition, nous devons constater un lien clair entre le plan d'action du Gouvernement et les modalités du processus de transition.

Je remercie à nouveau la Représentante spéciale de son leadership.

**M. Repkin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : C'est avec une grande tristesse que nous avons appris les événements tragiques qui ont conduit à la mort du Président Moïse, d'Haïti. Nous présentons nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement haïtiens, ainsi qu'aux familles et aux proches endeuillés.

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), Bintou Keita, de son exposé instructif. Nous avons également écouté avec attention l'exposé de Ritha Kibambe.

La Russie suit de près la situation en République démocratique du Congo, où l'état d'urgence a été déclaré en raison de la poursuite des attaques par des groupes armés dans les provinces de l'est du pays. En dépit des efforts du Gouvernement et de la MONUSCO, les groupes armés illégaux continuent de conserver d'importantes capacités de combat.

La principale menace émane des Forces démocratiques alliées. Nous nourrissons de vives inquiétudes devant l'augmentation du nombre de morts parmi les civils. Selon les Nations Unies, plus de 500 personnes ont été tuées par des militants pendant la seule période entre mars et juin.

En outre, il est très perturbant que les autorités de la République démocratique du Congo n'aient pas encore réussi à venir à bout du problème de l'extraction

et de l'exportation illégales des ressources naturelles du pays, qui sont utilisées par les groupes armés illégaux pour financer leurs activités.

Dans le même temps, nous constatons que grâce aux efforts de Kinshasa et de la MONUSCO, la situation dans la province du Tanganyika est en train de se stabiliser progressivement. Nous sommes également très préoccupés par la situation humanitaire en République démocratique du Congo. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la crise économique qu'elle a déclenchée dans le pays ont encore aggravé la situation. À cela s'est ajoutée l'éruption du volcan Nyiragongo, au Nord-Kivu, qui a tué plus de 30 personnes et laissé plus de 20 000 personnes sans abri. Des milliers de personnes ont été contraintes de fuir vers les régions voisines.

Nous tenons à saluer tout particulièrement la réaction rapide du Gouvernement congolais, grâce à laquelle la plupart des personnes ont pu rentrer chez elles. Nous tenons également à souligner le rôle joué par les soldats de la paix de la MONUSCO, y compris les pilotes sous contrat russe, qui ont apporté leur aide aux réfugiés et aux victimes.

Nous espérons que le Gouvernement parviendra à reprendre le contrôle de la situation en matière de sécurité, qu'il concentrera ses efforts sur l'amélioration de la situation humanitaire, qu'il contribuera à un développement socioéconomique durable, qu'il règlera les différends frontaliers avec ses voisins ainsi que les conflits intercommunautaires, et qu'il mettra en œuvre le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration des ex-combattants. À cet égard, nous prenons note du programme d'action adopté par le Gouvernement pour la période 2021-2023.

Parallèlement, il est important de poursuivre la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. L'un des principaux piliers de cet accord est l'expansion de la coopération entre les pays de la région dans le domaine de la sécurité. Nous espérons également que la Stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix et la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs contribuera à normaliser la situation dans cette région.

Nous nous félicitons du rôle joué par les dirigeants des États de la région, la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs en faveur du maintien de la

paix. Nous estimons qu'il est très important que les acteurs régionaux poursuivent leurs efforts pour établir un climat de coopération dans cette partie du continent.

À cet égard, nous saluons les initiatives de paix lancées par les États de la région et en particulier la volonté du Président Félix Tshisekedi, en sa qualité de Président en exercice de l'Union africaine, d'offrir ses bons offices pour régler les différends sur le continent. Nous nous félicitons également de ses rencontres avec les Présidents de l'Ouganda et du Rwanda, à l'occasion desquelles ont été abordées les questions relatives à l'établissement d'une coopération économique bilatérale ainsi que les mesures conjointes de lutte contre les groupes armés illégaux.

La Russie, notamment en tant que membre du Groupe des Amis de la région des Grands Lacs, entend continuer à contribuer activement au processus de paix en République démocratique du Congo et dans l'ensemble de la région.

Pour terminer, nous tenons à exprimer notre appui aux efforts déployés par la MONUSCO pour stabiliser la situation dans le pays. Nous avons pris connaissance avec inquiétude des manifestations contre la présence de la MONUSCO début avril au Nord-Kivu, ainsi des attaques de la population locale contre la Mission. Nous estimons que ces actions pourraient compromettre ses activités.

**M<sup>me</sup> Byrne Nason** (Irlande) : Nous sommes profondément attristés par l'horrible assassinat du Président Jovenel Moïse, d'Haïti, et l'attaque contre sa femme. Nous adressons nos très sincères condoléances à la famille et aux peuple et Gouvernement haïtiens.

Je voudrais remercier M<sup>me</sup> Bintou Keita et M<sup>me</sup> Ritha Kibambe pour leurs interventions pertinentes et très éclairantes ce matin. L'Irlande est reconnaissante à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour son travail très important et pour l'information donnée aujourd'hui sur la situation de la maladie à coronavirus (COVID-19) en République démocratique du Congo. Nous prenons note aussi de la livraison récente du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 et nous espérons que les doses seront distribuées et administrées dans tout le pays.

L'adoption par le Gouvernement du programme d'action de l'Union sacrée de la nation présente une occasion significative pour le changement et la réforme

en République démocratique du Congo et dans la région. Cela pourrait bénéficier au peuple congolais de nombreuses façons, y compris par l'amélioration de la stabilité, le renforcement des systèmes de gouvernance, l'autonomisation des femmes et la lutte contre l'impunité et la corruption.

Nous nous félicitons des efforts menés par le Président Tshisekedi, en sa qualité de Président en exercice de l'Union africaine, afin d'approfondir l'engagement de l'Union africaine dans la région.

La facilitation de la coopération avec d'autres organisations régionales ainsi que les États voisins pour répondre aux menaces communes, notamment l'activité continue des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo, est essentielle.

L'Irlande salue la priorité accordée par le Président Tshisekedi, dans son rôle de Président de l'Union africaine, à la participation des femmes aux processus et négociations de paix. Nous saluons aussi ses efforts visant à augmenter le taux de femmes représentées au niveau du Gouvernement. Cette tendance doit continuer afin de créer des avantages véritables sur le plan de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en République démocratique du Congo.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

L'Irlande est profondément préoccupée par l'insécurité croissante, la détérioration de la situation humanitaire et le nombre alarmant de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits, y compris par des acteurs étatiques, en République démocratique du Congo.

La récente éruption volcanique est venue aggraver, et de fait illustre, les fragilités multiples et cumulées auxquelles sont confrontés les habitants du pays et de la région des Grands Lacs.

La proclamation de l'état de siège par le Président Tshisekedi atteste de l'ampleur de la violence dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Nous considérons qu'il est important que tous les acteurs respectent les droits de l'homme pendant cette période.

Les graves violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits commises en République démocratique du Congo, y compris par des acteurs étatiques, restent très préoccupantes. L'Irlande salue les efforts visant à mettre fin à l'impunité pour de telles violations. Toutefois, les informations persistantes faisant état de violences sexuelles et fondées sur le genre

endémiques, notamment de violences sexuelles liées au conflit, soulignent le fait que les autorités doivent de toute urgence redoubler d'efforts pour que les auteurs de ces violences rendent des comptes.

La situation précaire des plus vulnérables, les enfants, qui sont touchés par le conflit armé en République démocratique du Congo doit absolument rester au centre de nos préoccupations. Toutes les victimes et personnes rescapées méritent un soutien approprié et la justice, et elles doivent y avoir accès. De toute évidence, le Gouvernement congolais a la responsabilité d'y veiller.

Dans les exposés d'aujourd'hui, nous avons entendu que la situation humanitaire reste grave, avec 20 millions de personnes ayant besoin d'aide, un nombre qui est choquant. Les taux d'insécurité alimentaire aiguë, de malnutrition sévère et de déplacement sont très préoccupants.

Le conflit, conjugué aux catastrophes naturelles et à la résurgence de la pandémie de COVID-19, contribue manifestement à la dégradation de la situation. L'Irlande continue d'apporter son appui au peuple et au Gouvernement congolais et a fourni plus de 4,5 millions d'euros d'aide humanitaire depuis le début de l'année.

Il est essentiel que les humanitaires puissent travailler librement et que l'espace humanitaire soit respecté. Nous condamnons dans les termes les plus forts possibles toutes les attaques visant les travailleurs humanitaires.

Pour l'avenir, il est essentiel que le retrait progressif de la MONUSCO se fasse sur la base de conditions et en fonction de la situation en matière de sécurité sur le terrain. La mise en œuvre du retrait doit également s'accompagner de réformes essentielles dans les secteurs de la justice et de la sécurité, et faire fond sur les outils et les acteurs à l'œuvre dans les domaines de l'aide humanitaire, du règlement des conflits et du développement durable.

L'Irlande se félicite de la création du programme de désarmement, démobilisation et réintégration. Nous pensons qu'il doit être efficace et sans exclusive si nous voulons parvenir à une paix durable. Les récents événements survenus à Goma soulignent une fois encore l'importance des liens entre consolidation de la paix, action humanitaire et développement durable.

La concrétisation et la mise en œuvre de la transition doivent impliquer la mobilisation de toutes les parties prenantes, notamment les organismes des Nations Unies, la Commission de consolidation de la paix, les organisations non gouvernementales et le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Il est absolument impératif que les femmes et les groupes de la société civile soient intégrés de manière significative dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de la transition. C'est ce qui, de loin, présente les meilleures perspectives de viabilité.

Nous savons que la MONUSCO s'emploie à faire face à l'augmentation du nombre d'attaques contre les civils, ce qui est au cœur de son mandat. L'Irlande est toutefois préoccupée par l'accroissement de l'animosité à l'endroit de la MONUSCO, qui prend la forme de protestations et d'attaques. La bonne exécution du mandat de la MONUSCO ne peut réussir qu'avec l'appui du peuple de la République démocratique du Congo. Pour notre part, nous entendons continuer d'appuyer l'importante action de la Mission.

*(l'oratrice reprend en français)*

Pour conclure, il est évident que la République démocratique du Congo se trouve à un moment critique de son histoire. Cela nécessite un engagement continu et profond de la communauté internationale, et notamment du Conseil. Je tiens à assurer les membres du soutien fort de mon pays, l'Irlande, à la MONUSCO, et au peuple de la République démocratique du Congo.

**Le Président** *(parle en anglais)* : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

*(l'orateur poursuit en français)*

Je remercie M<sup>me</sup> Keita pour sa présentation et je salue à mon tour l'engagement de Ritha Kibambe et de toutes les femmes qui sont en première ligne pour répondre à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Je soulignerai trois points.

Tout d'abord, il est urgent de mettre fin à la violence. L'emploi de bombes artisanales à Beni est une évolution inquiétante que la France condamne. Au vu de la hausse des attaques des groupes armés, il est impératif de recentrer la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) sur les provinces de l'est. Les moyens de protection des civils doivent être

entièrement mobilisés par la Mission, conjointement avec les Forces armées de la République démocratique du Congo. La brigade d'intervention de la Force, qui vient de se renforcer, doit y prendre toute sa part.

La France salue l'engagement de plusieurs responsables politiques et membres de la société civile pour lutter contre les discours de haine qui attisent les violences intercommunautaires. Celles-ci ne peuvent être dirigées contre les institutions congolaises ou contre la présence internationale. Le Président Tshisekedi l'a dit récemment à Beni : « La MONUSCO est là pour nous aider à stabiliser le pays ».

J'en viens à mon deuxième point – les droits et la santé de la population doivent rester au centre de notre attention. Les droits de l'homme doivent être respectés et l'espace civique garanti, particulièrement dans les zones sous état de siège. La lutte contre l'impunité doit se poursuivre et la France salue la condamnation de 21 combattants de la Coopérative pour le développement du Congo, par le Tribunal militaire de garnison de l'Ituri, pour crimes contre l'humanité.

La situation humanitaire se détériore. La docteure Kibambe a rappelé l'ampleur des besoins face à la COVID-19. Alors que le pays est frappé par une troisième vague, la France et la République démocratique du Congo viennent de signer une convention de 9 millions d'euros pour renforcer le système de santé du Nord-Kivu. Les attaques perpétrées contre les hôpitaux sont inacceptables. Depuis le renouvellement du régime de sanctions concernant la République démocratique du Congo, ceux qui mèneront des attaques contre le personnel médical ou humanitaire, ainsi que ceux qui planifient ou soutiennent de telles attaques ou y participent, pourront être désignés et mis sous sanctions par le Conseil de sécurité.

Enfin – c'est mon troisième point – , les réformes doivent accompagner la transition de la MONUSCO. La stabilisation de l'est du pays doit rester une priorité pour le nouveau Gouvernement. Cela passe par la mise en œuvre de la stratégie de désarmement, démobilisation et réinsertion qui doit prévenir un nouveau cycle de violences. La réforme de la police et de l'armée doit se poursuivre. Un cadre transparent et crédible devra aussi être développé pour les élections de 2023. Ces efforts ne porteront leurs fruits qu'avec l'engagement résolu des pays de la région. Il est temps d'apporter une traduction

opérationnelle à la concertation engagée entre les parties prenantes au sein du nouveau Groupe de contact et de coordination. La France salue cette initiative conforme à l'esprit de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba.

Le retrait de la MONUSCO des Kasaï puis du Tanganyika impose d'y accroître la présence des agences, fonds et programmes des Nations Unies. L'engagement des institutions financières internationales et des organisations régionales sera essentiel. Le Fonds de consolidation de la paix doit poursuivre son action, en coordination avec le Fonds de cohérence pour la stabilisation.

De notre engagement continu dépend l'avenir des Congolais, un avenir dont nous souhaitons qu'il soit marqué par la stabilité, le développement et la paix.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne à présent la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

**M. Empole** (République démocratique du Congo) : Avant de commencer, qu'il me soit permis de présenter à mon tour les condoléances de ma délégation au Gouvernement haïtien et à la famille biologique de S. E. M. Jovenel Moïse, Président haïtien qui vient d'être assassiné, et de souhaiter un prompt rétablissement à son épouse qui a été blessée.

Qu'il me soit également permis, Monsieur le Président, de vous féliciter pour la présidence française du Conseil de sécurité pour ce mois de juillet.

Je salue le rapport du Secrétaire général (S/2021/587), que vient de présenter la Représentante spéciale et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M<sup>me</sup> Bintou Keita, dont je salue la présence et les efforts soutenus en faveur de la paix et de la sécurité en République démocratique du Congo. Je salue également la présence de M<sup>me</sup> Ritha Kibambe, du Laboratoire de biologie médicale de la clinique Ngaliema, qui vient également de présenter un exposé au Conseil.

Qu'il me soit permis de faire quelques commentaires sur certains points abordés dans le rapport, principalement sur la situation politique, sécuritaire et des droits de l'homme, ainsi que sur la stratégie de sortie de la MONUSCO.

La situation politique pendant la période sous examen a été dominée au niveau national par la formation du Gouvernement de l'Union sacrée de la

nation, la nouvelle coalition politique qui a été mise sur pied à l'initiative S. E. M. Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo. Ce gouvernement, dirigé par le Premier Ministre, S. E. M. Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a été investi par le Parlement le 26 avril, après approbation de son programme d'action.

Fort de cette approbation et de cette reconnaissance par les élus du peuple, le Gouvernement est ainsi autorisé à mettre en œuvre les réformes inscrites dans son programme d'action, notamment dans les domaines de la sécurité, de la justice et de l'administration, afin d'améliorer les conditions de vie de la population et de réaliser un développement durable en République démocratique du Congo.

Au niveau de la coopération régionale, le Chef de l'État poursuit ses efforts pour la normalisation des relations entre la République démocratique du Congo et les pays voisins, aussi bien dans le cadre de l'intégration économique que dans la recherche de la paix et de la sécurité dans la région. C'est dans ce cadre qu'il convient de circonscrire, au courant du mois juin, notamment, la signature d'un protocole d'accord entre la République démocratique du Congo et l'Ouganda sur, entre autres, la traque des rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées, le commerce transfrontalier entre les deux pays, et la construction d'une route qui va de l'Ouganda en République démocratique du Congo en passant par Beni ; et la signature, entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, de trois textes d'accords de coopération, notamment l'accord sur la promotion et la protection des investissements.

Sur le plan sécuritaire, l'actualité du pays a été dominée par la mise en place d'un régime d'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri par le Chef de l'État, le 3 mai, et la nomination des gouverneurs et vice-gouverneurs militaires et de police dans les deux provinces. Cette décision a permis d'obtenir des avancées significatives dans le cadre de la lutte contre les groupes armés réfractaires et de la pacification de l'est de la République démocratique du Congo. En effet, grâce à cette mesure, de nombreux acquis ont été obtenus, notamment la neutralisation et la reddition de nombreux éléments de ces groupes armés, et le démantèlement de plusieurs réseaux de trafic illicite d'armes et de munitions, ainsi que de minerais et de ravitaillement en vivres et non-vivres aux groupes armés.

Pour mon gouvernement, la proclamation de l'état de siège et les résultats obtenus à ce jour constituent une opportunité sur laquelle nous devons capitaliser en nous mobilisant tous afin d'éradiquer toutes ces forces négatives et d'en finir une fois pour toutes avec ce cercle vicieux de la violence. Par ailleurs, afin de garantir la protection et la promotion des droits humains pendant cette période d'état de siège dans les deux provinces concernées, le Gouvernement et l'armée ont mis en place des mécanismes disciplinaires pour sanctionner sévèrement les militaires qui iront à l'encontre de ces droits.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 2556 (2020) et de ses recommandations sur le retrait progressif de la MONUSCO, un groupe de travail conjoint entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la MONUSCO a été mis en place afin de produire le plan de transition conjoint pour permettre un transfert graduel de responsabilités et un retrait ordonné et définitif de la MONUSCO. Dans l'entretemps, la MONUSCO a déjà fermé depuis le 30 mai ses bureaux dans les localités de Kananga et Tshikapa dans le Kasai, amorçant ainsi le processus de son désengagement.

Pour conclure, qu'il me soit permis de réitérer une fois de plus les appels de mon gouvernement à la communauté internationale, aux amis et aux partenaires de la République démocratique du Congo afin qu'ils se mobilisent pour éradiquer les forces du mal qui sévissent depuis plus d'une vingtaine d'années dans l'est et la partie nord de notre pays. J'aimerais rassurer le Conseil de la détermination du Président de la République à restaurer la paix dans la partie est de notre pays afin de permettre d'amener inexorablement la République démocratique du Congo vers la construction d'un véritable état de droit reposant sur une administration efficace, capable de mieux gérer et de mieux défendre ses frontières ainsi que d'exercer l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire national.

Je ne pourrais clore ce mot sans exprimer la gratitude de la République démocratique du Congo aux pays fournisseurs de contingents pour leur soutien et saluer la mémoire de tous ceux qui ont perdu leur vie pour la paix et la stabilité en République démocratique du Congo, particulièrement les Casques bleus de la MONUSCO – on venait de parler du cas du Malawi.

*La séance est levée à 11 h 40.*